



# FRANCE TRAUMATISME CRÂNIEN

Association nationale des professionnels au service des traumatisés crâniens  
Organisme de formation déclaré sous le n° 11 94 07542 94  
Siret 37901263600021

[francetraumatismecranien@gmail.com](mailto:francetraumatismecranien@gmail.com)

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/>

14, rue du val d'Osne 94415 Saint Maurice cedex France.

**Président** : François TASSEAU  
**Vice présidents** :  
Françoise BEURET-BLANQUART  
Catherine FISCHER  
Jacques LUAUTE

**Secrétaire général** : Odile KOZLOWSKI  
**Secrétaire général adjoint** :  
Nelly MONTROBERT  
**Trésorier** : Marc-André CECCALDI  
**Trésorier adjoint** : David PLANTIER

## Compte-rendu du conseil d'administration du 8 juin 2017 de 14h à 17h

Lieu : CeRIAVSIF : 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS  
Métro Daumesnil (lignes 6 ou 8) Bus : 29, 46, 64 - Tél : 01 44 75 50 41

(La réunion du CA a été précédée de 13h à 14h par l'AG ordinaire de l'association)

**Présents** : Cécile BERNIER, Daniel BOUTON, Hélène CARRIERE, Marc CECCALDI, Xavier DEBEILLEX, Catherine FISCHER, Odile KOZLOWSKI, Françoise LALOUA, Anne LAURENT VANNIER, Jacques LUAUTE, David PLANTIER, Bernard SAUVIGNET, François TASSEAU, Hanna TOURE,

**Absents excusés**: F. Beuret-Blanquart, P. Bourgogne, E. Chevrillon A. Clément, JL. Le Guiet, N. Montrobert, B. Pontier, P. Rigaux, B. Sauvignet, J. Sengler, E. Schmidt

**Ont participé également** Josée BENARD Fabienne MORICHON Laurent WIART

## Compte-rendu

**1/ Approbation du compte-rendu du CA du 2 mars 2017.** Le CR est approuvé après correction sur la date du CA de septembre 2017 qui sera le 7 et non le 8.

### 2/ Vie de l'association

#### ❖ Site France Traumatisme Crânien :

- ☛ Un devis a été établi par Answeb en vue de l'insertion d'un bandeau spécifique pour le syndrome du bébé secoué. Il s'élève à 1 300 €.
- ☛ Le CA décide que cette somme sera débloquée en fonction des comptes de l'association fin 2017.

#### ❖ Elections 2017 au conseil d'administration : Point sur les candidatures (O.Kozlowski/F.Tasseau) :

- ☛ A l'issue de l'appel à candidature, 16 candidats se sont déclarés avant la date limite : Astier Frank, Bonduel Aurore, Bouton Daniel, Coignard Aurore, David Katia, Debelleix Xavier, Kozlowski Odile, Laloua Françoise, Luauté Jacques, Morichon Fabienne, Rémy Cécile, Schmidt Eric, Touré Hanna, Van Teslaar Sébastien, Vérin Eric, Vernassière Sylvie
- ☛ Deux candidatures (L Wiart et J Sengler) n'ont pu être retenues la date limite étant dépassée. Néanmoins, le CA est d'accord pour qu'ils participent au CA en tant qu'invités lorsque leur avis en tant qu'expert est souhaitable.

## A) 2017

**a) Colloque « Ethique et prise en charge des personnes cérébrolésées », Lille, jeudi 6 avril 2017.**

Les interventions ont été denses et très intéressantes. La journée a été ponctuée par des sketches de comédiens de "La compagnie la belle histoire" très appréciés. La journée a été filmée et la vidéo ainsi que les diaporamas seront mis en ligne sur le site.

Il y a eu 172 participants dont 115 payants. 5 930 € étaient encore à recouvrir. Le bénéfice prévu pour notre association sera au minimum de 1 800 €.

**b) La Journée syndrome du bébé secoué se déroulera au Ministère de la Santé le 29 septembre 2017 sous la responsabilité d'A. Laurent-Vannier. Un comité scientifique et d'organisation est constitué.**

Il s'agira d'une journée « politique » visant à la synergie des structures et des professionnels. Les nouvelles recommandations HAS portant sur le diagnostic du SBS seront présentées. Anne Laurent-Vannier a été présidente du groupe de travail.

Participeront d'ores et déjà la HAS, le Ministère de la Santé, Santé Publique France et l'Ecole Nationale de la Magistrature.

Un courrier a été adressé à Mme Buzyn, nouvelle Ministre des Solidarités et de la Santé sollicitant sa présence, le haut patronage du ministère et la mise à disposition de la salle Laroque.

Cette journée devrait être bénéficiaire. Les inscriptions se feront par le biais du site.

Le public visé est très large mais évidemment ciblé sur des professionnels (champ sanitaire, juridique, social..) déjà concernés par la question et qui souhaitent se perfectionner et actualiser leurs connaissances.

Un prix modique est envisagé. Le programme est en cours de finalisation. Les hôpitaux de Saint Maurice assumeront la mise en page graphique comme cela a été fait en octobre 2013. La journée sera filmée.

**c) Le colloque « syndrome bébé secoué » aura lieu les 18,19 et 20 décembre 2017 en binôme avec l'Ecole Nationale de la Magistrature (A. Laurent-Vannier). Ce colloque sera conçu sur le modèle de celui de novembre 2015 qui avait été un succès. Il s'agira de journées de formation et non politique comme en septembre pour des personnes qui veulent se former à cette question. Une convention sera signée conjointement par François Tasseau, en tant que président, et Olivier Leurent directeur de l'ENM. L'amphithéâtre de l'ENM sera mis gracieusement à notre disposition ainsi que les équipements matériels informatiques et audio. Nous disposerons de 95 places.**

**d) La journée européenne sur la scolarité des enfants victimes de lésions cérébrales se tiendra les 4 et 5 décembre au ministère de la santé à Paris (F.Laloua/H.Touré-Pellen)**

France Traumatisme Crânien est partenaire mais ne sera pas concernée par les résultats financiers. La journée, avec appel à communications, sera annoncée dans les actualités du site.

## B) 2018

**a) Un colloque « Avancées technologiques et TC » est envisagé sous la responsabilité de B. Pontier à Clermond-Ferrand.**

Un partenariat avec le centre de rééducation de Pionsat qui s'occuperait de la logistique est envisagé.

Deux axes sont définis :

- Les avancées technologiques en rééducation neurologique (5 nouveaux robots dans ce centre)
- Les avancées dans le traitement des lésions cérébrales  
La date est discutée. Le vendredi 16 novembre 2018 conviendrait.  
Le lieu et l'accessibilité sont également abordés.  
Serait-ce possible de le faire à Clermont Ferrand ? ou peut-être au ministère de la santé ?  
J.Luauté propose de contacter B. Pontier et JJ. Lemaire neurochirurgien au CHU de Clermont Ferrand spécialisé dans ce domaine et co-organisateur.

**b) « Psychiatrie et TC »** Limoges et/ou Bordeaux (H.Carrière/L.Wiart)

Une journée sur ce thème vient d'avoir lieu à Bordeaux et a réuni une centaine de personnes.

H. Carrière propose d'organiser une journée sur le même thème en partenariat avec France Traumatisme Crânien et le Centre Ressource Traumatisme Crânien de Limoges le vendredi de 26 janvier 2018.

Un pré-programme a été établi avec présentation le matin de la problématique clinique et l'après-midi des solutions possibles (meilleure articulation MPR et Psy, traitement médicamenteux, thérapie cognitivo comportementale, remédiation cognitive, thérapie systémique). L. Wiart et JM. Destailats participeront à la journée. Les bénéfices seront partagés par moitié.

**c) Un forum** supplémentaire est envisagé dans le sud (Toulon ou Marseille) qui sera organisé par M. Ceccaldi et D. Plantier.

La demande va être faite de la mise à disposition de l'amphi de la communauté urbaine.  
La date pourrait être le 8 juin 2018.

Afin de satisfaire au mieux aux obligations de la formation continue, il faudra déjà définir au CA de septembre 2017 quels thèmes et villes pourront être retenus pour 2019.

#### **4/ Projet Centre National Ressource**

Le 24 janvier 2017 a eu lieu à Paris un comité de pilotage élargi dont les principales conclusions ont été les suivantes :

- Confirmation de la nécessité d'un appel à projet national, le cahier des charges sera rédigé par l'instance qui délivre l'autorisation (Ministère),
- L'ARS qui portera le projet ne sera pas l'Ile de France mais le choix d'une autre région n'est pas encore fait,
- La pathologie vasculaire fait partie du champ d'action du futur CNR selon les représentants du Ministère et de la CNSA,
- Une question sans réponse: si plusieurs projets sont déposés qui en effectuera le choix et selon quelles modalités?
- Edwige Richer, O. Kozlowski et P Pradat-Diehl ont proposé de constituer un groupe de travail en vue de la préparation d'un projet commun mais l'UNAFTC a refusé d'y participer.
- L. Wiart rapporte qu'un projet de « centre ressource régional » est en cours d'élaboration pour la région « Nouvelle Aquitaine ». Une première réunion réunissant une trentaine de personnes a déjà eu lieu. H. Carrière signale qu'il existe déjà un centre ressource limousin dont le financement est sanitaire.

## 5/ Relations avec l'UNAFTC

En l'absence (exceptionnelle) des représentants de l'UNAFTC, ce point n'est pas abordé.

## 6/ Questions diverses :

### ❖ Prélèvements d'organes selon la Procédure dite Maastricht III

C Fischer et J Luauté proposent de rédiger un court texte d'une demi-page et de le mettre en ligne sur le site pour attirer l'attention sur les risques liés au prélèvement d'organes « sur donneur à cœur arrêté » chez les traumatisés crâniens. En effet il n'est pas possible d'établir un pronostic fiable à un stade aussi précoce chez ces patients et un éveil tardif est toujours possible avec récupération des capacités de communication. Un groupe de travail se constitue avec J Luauté, D Plantier, X Debeillex, M. Ceccaldi, C Fischer et F Tasseau. C Fischer fait la première version et l'envoie au groupe.

### ❖ Avis du Conseil constitutionnel du 2 juin 2017 sur la fin de vie :

Le Conseil constitutionnel a validé la procédure d'arrêt des traitements par le médecin au titre de l'obstination déraisonnable et à l'issue d'une procédure collégiale chez les personnes ne pouvant exprimer leur volonté. Le recours introduit par l'UNAFTC s'opposant à la décision finale strictement médicale n'a pas été retenu, en revanche le conseil constitutionnel a apporté des garanties aux familles en terme de recours possible.

***A NOTER ! prochains CA les 7 septembre et 7 décembre 2017***

Les prochaines réunions auront lieu au CeRIAVSIF, 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS

Odile KOZLOWSKI  
Secrétaire général

François TASSEAU  
Président